



Conseil "Affaires économiques et financières" **Bruxelles, le 13 juillet 2021**

Le Conseil "Affaires économiques et financières" se tiendra à Bruxelles et débutera à 10 heures. Il sera présidé par le ministre des finances slovène, Andrej Šircelj.

~ ~ ~

La session se tiendra physiquement à Bruxelles. Les discussions se dérouleront en séance publique pendant les délibérations législatives.

Les ministres axeront leurs travaux sur la relance économique. Ils procéderont à un échange de vues sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience. Les ministres devraient adopter la première série de décisions d'exécution du Conseil relatives aux plans nationaux pour la reprise et la résilience.

La présidence slovène présentera ses priorités et son programme de travail dans le domaine économique et financier.

Les ministres devraient approuver des conclusions sur les bilans approfondis de 2021 dans le cadre du Semestre européen.

La Commission présentera de nouveaux volets de son paquet de mesures relatives à la finance durable, après quoi les ministres tiendront un débat d'ordre général.

Les ministres seront informés de l'état d'avancement des propositions législatives relatives aux services financiers.

Ils recevront aussi des informations sur les résultats de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 des 9 et 10 juillet 2021.

~ ~ ~

L'Eurogroupe se réunira lundi 12 juin. La réunion débutera en configuration ouverte (27 États membres) (14 heures) et les ministres procéderont à un échange de vues avec Janet Yellen, secrétaire au Trésor des États-Unis. Les participants recevront également des informations sur l'état d'avancement des travaux concernant l'union bancaire. Ensuite (16 h 15), les ministres poursuivront la session en configuration ordinaire. Parmi les sujets abordés figureront l'euro numérique et l'orientation budgétaire de la zone euro.

Conférences de presse:

- à l'issue de la réunion de l'Eurogroupe (*lundi soir*)
- à l'issue du Conseil "Affaires économiques et financières" (*mardi après-midi*)

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil Ecofin](#)

[Page consacrée à la réunion de l'Eurogroupe](#)

[Conseil Ecofin - transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

[Eurogroupe - transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\), et galerie de photos](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience

Les ministres feront le point sur la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR).

Ils devraient adopter la première série de décisions d'exécution du Conseil relatives à l'approbation de l'évaluation des plans pour la reprise et la résilience (PRR).

Au 24 juin, le Conseil avait reçu des évaluations positives des PRR des pays suivants: Autriche, Belgique, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Luxembourg, Portugal, Slovaquie et Espagne. Ces évaluations ont été suivies de propositions de décisions d'exécution du Conseil.

Une fois les décisions d'exécution du Conseil adoptées, la Commission signera des conventions de subvention et des accords de prêt avec les États membres, engagera des ressources et procédera au versement du préfinancement (jusqu'à 13 % du total des subventions et prêts) dans un délai de deux mois.

La Commission utilisera les ressources collectées sur les marchés financiers après l'achèvement du processus de ratification de la décision relative aux ressources propres. Cette décision est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2021, ce qui a permis à la Commission de commencer à lever des fonds. À ce jour, deux émissions d'obligations ont eu lieu, les 15 et 29 juin 2021, qui ont permis de lever 35 milliards d'euros.

Les plans nationaux pour la reprise et la résilience exposent le programme de réforme et d'investissement des États membres jusqu'en 2026. Leur adoption est une condition préalable au recours par les États membres à la facilité pour la reprise et la résilience. La facilité permettra de mettre à disposition 672,5 milliards d'euros pour favoriser la reprise économique face aux retombées de la COVID-19. 312,5 milliards d'euros seront disponibles sous la forme d'un soutien non remboursable (subventions) et 360 milliards sous la forme de prêts.

Comme prévu dans le règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience, qui est entré en vigueur en février 2021, les investissements et les réformes dans le cadre de la facilité seront axés sur:

- la transition écologique;
- la transformation numérique;
- une croissance intelligente, durable et inclusive;
- la cohésion sociale et territoriale;
- la santé et la résilience économique, sociale et institutionnelle;
- des politiques pour la prochaine génération.

Au 9 juillet, la Croatie, Chypre, la Lituanie et la Slovaquie ont été ajoutées à la liste des pays dont les plans ont reçu le feu vert de la Commission.

La procédure prévoit qu'une fois qu'un plan a été présenté, la Commission dispose d'un délai maximal de deux mois pour l'évaluer, à moins qu'un report ne soit convenu avec l'État membre concerné. L'évaluation est suivie de propositions de décisions d'exécution du Conseil, que ce dernier devrait, en règle générale, adopter dans un délai de quatre semaines, et de versements du préfinancement, sur demande, dans un délai de deux mois.

[Un plan de relance pour l'Europe \(informations générales\)](#)

[Facilité pour la reprise et la résilience \(Commission européenne\)](#)

[Feu vert de tous les États membres en faveur des dépenses de relance de l'UE \(communiqué de presse, 31 mai 2021\)](#)

[L'UE en tant qu'emprunteur – relations avec les investisseurs \(Commission européenne\)](#)

Présentation du programme de travail de la présidence

La présidence slovène présentera ses priorités et son programme de travail dans le domaine économique et financier pour le deuxième semestre de 2021. La principale priorité de la présidence est la relance économique. Elle axera également ses travaux sur la mise en œuvre des normes de Bâle III, le réexamen de la directive Solvabilité II, la lutte contre le blanchiment de capitaux et la finance numérique. La présidence se penchera aussi sur la finance durable et la taxation de l'énergie.

[Programme de la présidence slovène du Conseil de l'UE](#)

[Calendrier des événements de la présidence slovène du Conseil de l'UE](#)

Conclusions sur les bilans approfondis de 2021 (Semestre européen)

Les ministres devraient approuver les conclusions sur les bilans approfondis pour douze États membres dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques.

La procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques de cette année a débuté avec l'élaboration, par la Commission, du rapport 2021 sur le mécanisme d'alerte. Ce rapport faisait le point sur l'évolution de la situation macroéconomique dans les différents États membres de l'UE et prévoyait des bilans approfondis pour les États membres dans lesquels des déséquilibres ou des déséquilibres excessifs avaient déjà été constatés dans les bilans approfondis de février 2020.

Neuf États membres sont actuellement considérés comme présentant des déséquilibres (Croatie, France, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Espagne et Suède), et trois États membres comme présentant des déséquilibres excessifs (Chypre, Grèce et Italie).

La Commission a achevé les analyses des stratégies exposées dans les bilans approfondis de 2021 avant la présentation officielle des plans pour la reprise et la résilience des États membres, de sorte que les analyses ne s'appuient pas sur les informations contenues dans ces plans.

[Rapport 2021 sur le mécanisme d'alerte \(Commission européenne\)](#)

[Bilans approfondis \(Commission européenne\)](#)

[Communication sur la coordination des politiques économiques en 2021 \(Commission européenne\)](#)

Paquet "Finance durable"

La Commission européenne présentera les textes qu'elle a adoptés récemment, après quoi les ministres auront la possibilité de faire part de leurs points de vue.

Le 6 juillet, la Commission a présenté les textes suivants:

- une stratégie de financement de la transition vers une économie durable;
- une proposition de règlement sur les obligations vertes européennes;
- un acte délégué concernant les informations que doivent publier les entreprises financières et non financières sur la durabilité de leurs activités.

Ces documents font partie du paquet de mesures relatives à la finance durable de l'UE, qui vise à orienter la transition vers une économie durable. Les activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental sont énumérées dans le règlement sur la taxinomie. Cette stratégie et ces propositions constituent l'étape suivante vers un rapprochement du système financier des objectifs climatiques et environnementaux de l'UE.

[Stratégie de financement de la transition vers une économie durable](#)

[Proposition de règlement sur les obligations vertes européennes](#)

[Acte délégué concernant les informations à publier sur les activités économiques durables sur le plan environnemental](#)

[Règlement sur la taxinomie de l'UE](#)

Propositions législatives sur les services financiers en cours d'examen

La présidence présentera l'état d'avancement des propositions législatives relatives aux services financiers.

[Union bancaire \(informations générales\)](#)

[Union des marchés des capitaux \(informations générales\)](#)

[Finance numérique \(informations générales\)](#)

Réunions internationales

Les ministres recevront des informations sur les résultats de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 des 9 et 10 juillet 2021.

Les principaux domaines d'action du G20 Finances sont axés sur l'objectif consistant à soutenir la relance, tout en élaborant des stratégies à long terme visant à favoriser la transition vers des sociétés plus saines, plus vertes, plus numériques et plus inclusives, et à renforcer le multilatéralisme.

[Pour en savoir plus sur la présidence italienne du G20 en 2021](#)
